

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mai 2023

---

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL77

présenté par  
Mme Thillaye, rapporteure

-----

### ARTICLE 32

À la troisième phrase de l'alinéa 12, substituer aux mots :

« sans délai »,

les mots :

« , sans délai, ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.